

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

03 DÉCEMBRE 2025

PROPOSITION DE RÉSOLUTION¹

VISANT À RENFORCER LE RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ DE LA PRESSE
ET D'INDÉPENDANCE DES MÉDIAS

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

¹ Voir doc. 158 (2025-2026) n°1 à n°3.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Margaux De Re, Mme Bénédicte Linard, M. Stéphane Hazée.....	3
2	Amendement n°2 déposé par Mme Margaux De Re, Mme Bénédicte Linard, M. Stéphane Hazée.....	3

1 Amendement n°1 déposé par Mme Margaux De Re, Mme Bénédicte Linard, M. Stéphane Hazée

Ajout d'un point au dispositif pour un rapport annuel sur la liberté de la presse.

« Mettre en place les conditions, y compris budgétaires, pour la création d'un rapport annuel indépendant piloté par le secteur sur la liberté de la presse et en organiser annuellement la présentation au Parlement. »

Justification

Monitorer objectivement l'évolution de la situation, dépasser les ressentis, mobiliser le secteur sur cet enjeu essentiel et inscrire ce suivi dans un cadre démocratique régulier.

2 Amendement n°2 déposé par Mme Margaux De Re, Mme Bénédicte Linard, M. Stéphane Hazée

Ajout d'un point au dispositif pour la création d'une plateforme de signalement des atteintes au travail journalistique.

« Créer en concertation avec le secteur une plateforme belge francophone de signalement destinée à l'ensemble des journalistes, quel que soit leur statut, afin de recueillir les incidents entravant l'exercice de leur travail, y compris les violences et campagnes de harcèlement en ligne. Le Gouvernement prévoit des mesures spécifiques de prévention, d'accompagnement et de soutien pour les journalistes visés par ces attaques, et le financement de ces mesures. »

Justification

Les attaques, notamment en ligne, constituent une pression majeure sur la liberté de la presse ; il est essentiel de centraliser les signalements, documenter les incidents et offrir un soutien adapté aux personnes concernées. Ce type de plateforme existe pour les journalistes néerlandophones, ainsi qu'un dispositif européen. Il est utile d'envisager une version belge francophone.